



P.8
Prévenir
les vertiges



P.10
Le VTT,
c'est la santé

www.ville-montrouge.fr

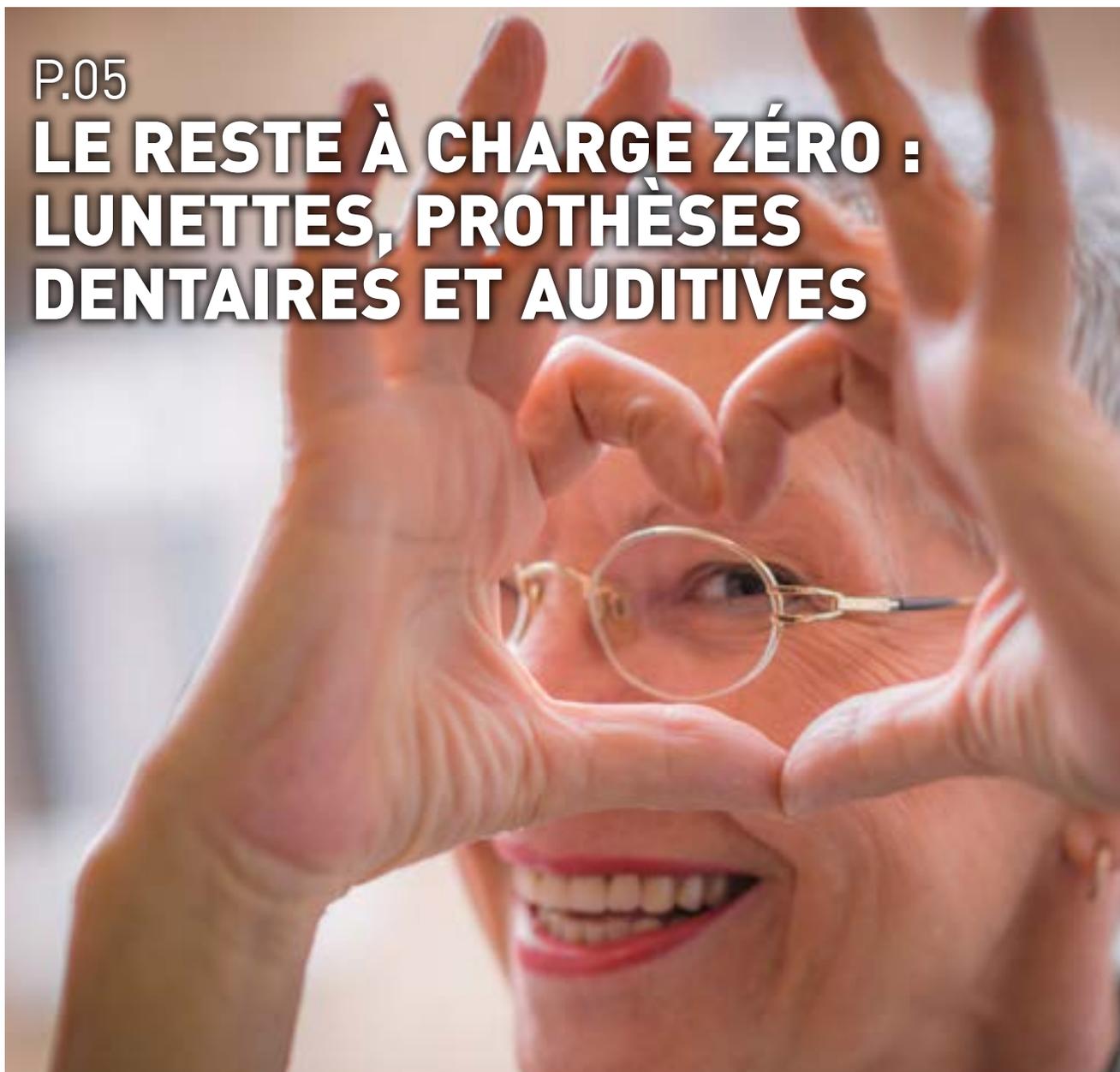
SÀM



SENIORS À MONTRouGE NUMÉRO 35 - JANVIER, FÉVRIER, MARS 2020

P.05

**LE RESTE À CHARGE ZÉRO :
LUNETTES, PROTHÈSES
DENTAIRES ET AUDITIVES**





P.03

ENSEMBLE

Un nouveau service
dédié aux associations



P.05

VOTRE DOSSIER

Tout savoir sur le reste
à charge zéro



P.08

VOTRE SANTÉ

Prévenir les vertiges



P.10

VOS ACTIVITÉS

Le VTT, c'est la santé



P.12

VOTRE MONTROUGE

Êtes-vous un habitué
de votre ciné de quartier ?

SÀM, SENIORS À MONTROUGE

N° 35 - JANVIER, FÉVRIER, MARS 2020

Directeur de la publication : Étienne Lengereau ;

Rédactrice en chef : Sarah Lefrançois ;

Création de la maquette : Citizen Press ;

Conception-réalisation : la relation équitale ;

Rédaction : M. Jeandot et M. Godin ;

Crédits photos :

Johnny Yim, Marc Godin, Valéry Soetaert, Adobe Stock.

Impression : MESSAGES ; Dépôt légal : à parution ;

Tirage : 7 000 exemplaires.

Direction de la Communication, Hôtel de Ville,
43, av. de la République, 92121 Montrouge Cedex.

SAM est adressé à chaque Montrougien âgé de 60 ans et plus inscrit sur les listes électorales. Un(e) conjoint(e) ne pouvant être identifié(e), un couple peut en recevoir deux.

Bonne année !

« Voici la nouvelle année, souriante, enrubannée, qui pour notre destinée, par le ciel nous est donnée : c'est à minuit qu'elle est née. Les ans naissent à minuit. L'un arrive, l'autre fuit. Nouvel an ! Joie et bonheur ! »

Comment vous souhaiter une belle et heureuse année mieux qu'avec le poète Tristan Derème ? Une année 2020 pleine de joie, de rencontres, de beauté, d'activités et de découvertes. Et à Montrouge. Pour commencer l'année en beauté, ce nouveau numéro de SAM vous propose un peu de littérature. Vous vous sentez l'âme d'un Stephen King, l'auteur de *Shining*, ou d'un Harlan Coben ? Tant mieux, la Médiathèque vous invite à participer à un concours de nouvelles fantastiques et policières. À vos ordinateurs ! Vous avez jusqu'au 15 mars pour envoyer vos créations. Si vous avez envie de vous engager dans la vie associative, la Ville a créé en septembre dernier un service intégralement dédié à la vie associative où vous pourrez avoir toutes les réponses à vos questions. Des questions, vous en avez probablement pour le « reste à charge zéro », réforme qui comprend le remboursement intégral de certaines lunettes, prothèses dentaires et audioprothèses. Votre SAM fait le point dans son dossier.

Parce que le sport et la culture sont fondamentaux pour bien vivre, SAM vous propose également un article sur le club de VTT (vélo tout terrain) de Montrouge et vous emmène au Cinémontrouge, la splendide salle de cinéma de la Ville, située à l'espace Michel Colucci.

De quoi passer une très belle année...



→ **Étienne Lengereau**,
Maire de Montrouge
Vice-Président du territoire
Vallée Sud – Grand Paris



UN NOUVEAU SERVICE DÉDIÉ AUX ASSOCIATIONS

Montrouge compte plus de 200 associations. Pour faciliter leurs initiatives et leurs activités, la Ville a créé depuis septembre un service qui leur est entièrement dédié.

Dans une ville, les associations sont essentielles car elles sont un vecteur d'entraide, de solidarité et de partage. Elles proposent les activités les plus diverses aux habitants, assurent le lien social et favorisent le bien vivre ensemble. Aujourd'hui, Montrouge compte plus de 200 associations dans des domaines aussi variés que la culture, le sport, les pratiques artistiques, les actions caritatives ou humanitaires, la santé, la recherche ou pour les anciens combattants... Pour que les associations montrougiennes réalisent leurs projets dans les meilleures conditions, la Municipalité a créé en septembre dernier le service de la vie associative, animé par deux agents municipaux.

Aider et accompagner les associations de Montrouge

Ce service est exclusivement destiné aux personnes qui souhaitent créer ou développer une association ou aux associations déjà en place. Et regroupe toutes leurs demandes de subventions, de matériels, de conseils... Le service de la vie associative a pour mis-

sion d'organiser le prochain Forum des associations en septembre 2020, de coordonner la mise à disposition des 15 salles de la Maison des associations, au 105, avenue Aristide Briand, ou au Beffroi. Et lors des événements comme les vides-greniers, d'aider les associations grâce aux équipes de la Ville qui les accompagnent dans la pose des postes d'électricité, des barrières, des barnums, des tables, des chaises...

Tout est désormais centralisé dans ce nouveau service, situé dans le bâtiment qui accueille également la Police municipale, au 16, rue Victor Hugo. Dans un futur proche, le service de la vie associative souhaite également mettre en place un service spécialisé pour aider les bénévoles dans l'accompagnement juridique, avec notamment la création d'ateliers. Il renforcera les actions et les conseils pour favoriser le bénévolat ou former les personnes intéressées à la comptabilité... Et ainsi permettre aux associations de la Ville de se multiplier et de se développer en toute sérénité.

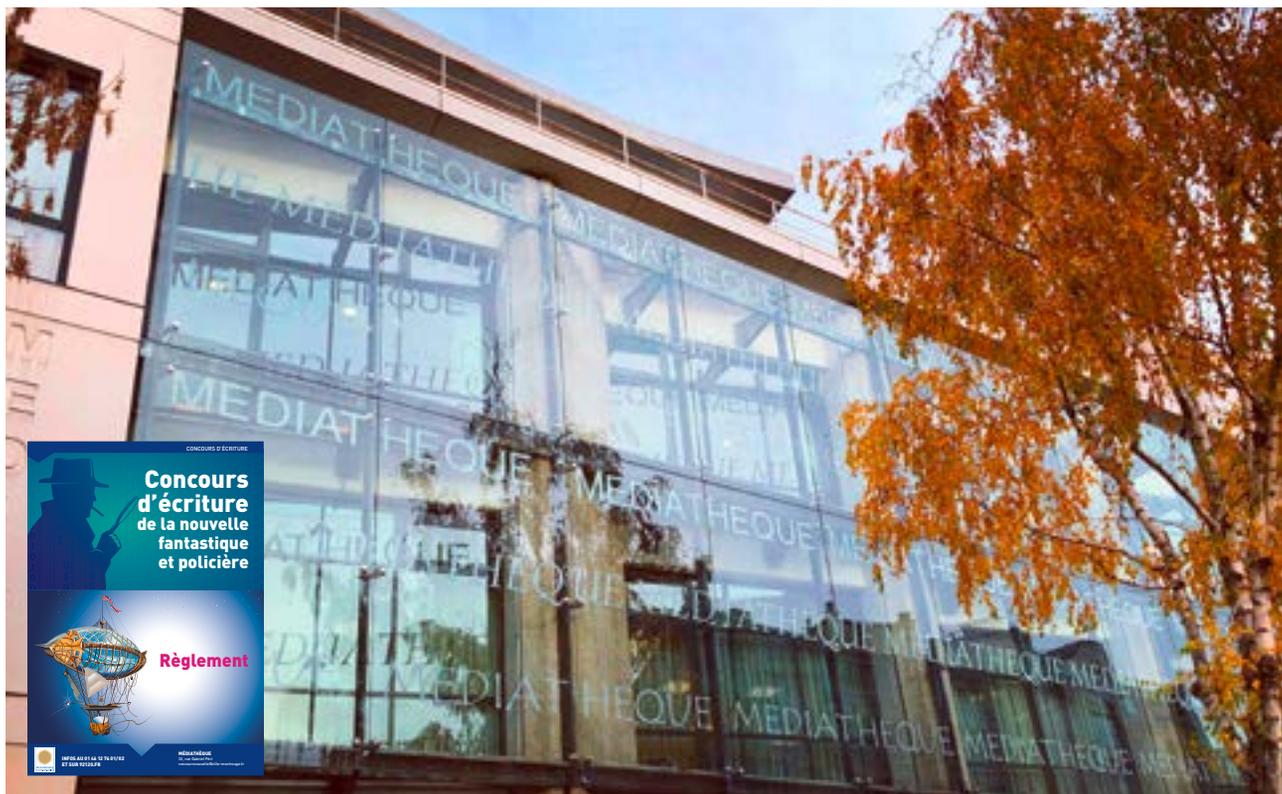
➡ PLUS D'INFOS

Direction des sports et de la vie associative
16, rue Victor Hugo

Du lundi au vendredi,
de 8h30 à 12h
Tél : 01 46 12 73 40

ET SI L'AUTEUR, C'ÉTAIT VOUS ?

Cette année encore, la Médiathèque organise un concours d'écriture de nouvelles. Les écrivains amateurs ont jusqu'au 15 mars 2020 pour envoyer leur œuvre.



Depuis une douzaine d'années, la Médiathèque de Montrouge organise un concours d'écriture. À l'origine, l'idée d'une animatrice d'un atelier d'écriture, férue de fantastique, qui proposa un concours de nouvelles fantastiques et policières. Depuis, ce concours enflamme les imaginations et il y a deux ans, pas moins de 200 nouvelles avaient été reçues, notamment parce que deux enseignants avaient fait participer leurs classes. Donc, si vous avez une belle plume ou si vous aimez les coups de théâtre, si vous adorez plonger vos personnages dans des univers extraordinaires, surnaturels, vous avez jusqu'au 15 mars pour envoyer votre nouvelle. Pour cela, rien de plus simple. D'ailleurs, le concours est ouvert à tous, Montrougiens et non-Montrougiens (le jury a même reçu des textes d'expatriés), adhérents de la Médiathèque ou pas. Selon votre âge, vous pouvez postuler dans l'une des trois catégories : de 10 à 13 ans, de 14 à 17 ans et plus de 18 ans.

Polar ou fantastique ?

Vous avez le choix de concourir dans le genre polar (avec une enquête tortueuse menée

par un policier ou un détective privé) ou dans le genre fantastique (science-fiction, aventures, merveilleux, *Heroic Fantasy*...). Aucun thème n'est imposé, toutefois, la nouvelle doit être envoyée au format numérique, au format Word, avec une police Times New Roman, taille 12 de couleur noire. Votre œuvre ne doit pas dépasser trois pages numérotées pour les moins de 18 ans et sept pages numérotées pour les adultes.

La remise des prix a lieu au mois de juin à la Médiathèque de Montrouge. Cette année, une nouvelle présidente du jury, Flore Vesco, écrivain jeunesse, départagera les concurrents. Si vous êtes dans les trois premiers de chaque catégorie d'âge et de genre, outre le plaisir d'être parmi les lauréats, vous remporterez un bon d'achat de 50, 100 et 150 euros, valable dans les deux librairies montrougiennes, *Matière grise* et *Le Bonheur*. Tous les participants recevront des Chèque-Lire. En bonus, les gagnants verront leurs textes édités au format PDF sur le site de la Ville et sur celui de la Médiathèque.



JE PARTICIPE

Il suffit d'envoyer votre nouvelle avec votre bulletin de participation, à télécharger sur le net, avant le 15 mars à l'adresse suivante :

concoursnouvelle@ville-montrouge.fr

Toutes les infos :
01 46 12 76 01 /02

www.ville-montrouge.fr/785-concours-d-ecriture-de-la-nouvelle-fantastique-et-policriere.htm (où vous pourrez télécharger les nouvelles des lauréats des années précédentes)

ou 92120.fr



TOUT SAVOIR SUR LE RESTE À CHARGE ZÉRO

Le « RAC 0 » va permettre d'être intégralement remboursé de certains frais de santé. Le calendrier court jusqu'en 2021 et comprendra le remboursement intégral par l'Assurance maladie et les mutuelles pour certaines lunettes, prothèses dentaires et audioprothèses. Explications...

Selon un rapport datant de 2017 de la commission des comptes de la santé, le reste à charge moyen des Français est de 22% en ce qui concerne les soins optiques, de 43% pour les prothèses dentaires et jusqu'à 53% pour les aides auditives. Pour faire reculer les inégalités face à la santé (6,7 millions de Français renoncent aux lunettes pour des raisons financières et 4,7 millions abandonnent les soins dentaires en raison des coûts trop élevés), le reste à charge zéro ou RAC 0 permet le remboursement intégral des soins den-

taires, optiques et auditifs. Désormais, les patients n'auront plus à déboursier un euro. D'ici 2021, certaines lunettes, prothèses dentaires et auditives seront donc prises en charge à 100 % par la Sécurité sociale et les complémentaires santé (le RAC 0 sera effectif en 2020 pour certaines prothèses dentaires et les lunettes, puis en 2021 pour les audioprothèses). Ainsi, les personnes bénéficiant d'un contrat de complémentaire 100% santé mais aussi celles disposant de la CMU-C pourront accéder au remboursement intégral de leurs soins.



Le remboursement de vos lunettes

Avec le « Reste à charge zéro », TOUS les assurés vont donc pouvoir accéder à une offre remboursée à 100%. Pour les soins optiques, ils se verront proposer deux options de prise en charge, deux « paniers » dont un avec le RAC 0. Ils resteront bien sûr libres d'opter pour des équipements plus onéreux, mais ne seront pas remboursés intégralement.

Prenons un exemple pour expliquer concrètement ce qu'est un panier pour votre paire de lunettes. L'opticien doit vous proposer deux devis. Il y a tout d'abord le devis « panier 100% santé » qui garantit le RAC 0 et permet le remboursement intégral des lunettes de vue avec un prix maximal de 30 euros pour la monture et des tarifs plafonds pour les verres, en fonction des corrections. Ces derniers varient de 32,50 à 117,50 euros par verre unifocal, et de 75 à 170 euros par verre progressif, traitements compris (aminçissement, antireflet, antirayures). La prise en charge à 100% sera faite par l'Assurance maladie et votre complémentaire santé ou mutuelle.

L'opticien doit également vous proposer un second devis « prix libres ». Vos équipements sont remboursés sur la base du tarif de la Sécurité sociale et selon la garantie santé souscrite auprès de votre mutuelle. Si vous préférez la monture haut de gamme, votre

mutuelle ne vous remboursera pas au-delà de 100 euros (contre 150 euros jusqu'à présent).

La fréquence de renouvellement des lunettes reste la même : tous les deux ans pour les plus de 16 ans. Pour les lentilles correctrices, ce sont les plafonds de remboursement de votre mutuelle qui continuent de prévaloir.

Dent visible ou non visible

Depuis avril 2019, des plafonds de prix sont appliqués pour certaines prothèses dentaires, ce qui permet de réduire les restes à charge pour les personnes qui choisiront ces couronnes. Et à partir de 2020, le devis fourni par le dentiste devra mentionner, parmi d'autres options possibles, une offre permettant de bénéficier d'un RAC 0, remboursé à 100%, avec deux autres paniers : le panier à tarifs maîtrisés et le panier à tarif libre (comme pour les soins auditifs). Cette offre garantira des prothèses avec des couronnes céramo-métalliques pour toutes les dents visibles (première pré-molaire incluse).

Trois paniers de soins sont créés pour s'adapter aux divers types de situation. Les tarifs dans le panier RAC 0 ou dans le « panier de soins à tarifs maîtrisés » varieront selon la nature des matériaux utilisés et la localisation de la dent concernée. Le prin-

cipe retenu est qu'une dent visible doit pouvoir être remplacée par des matériaux qui garantissent une qualité esthétique, mais que cela est moins nécessaire pour une dent non visible, comme une molaire.

Prothèses auditives

En France, seulement deux millions de personnes sont équipées d'une aide auditive sur six millions souffrant de problèmes auditifs. Pour permettre à davantage d'assurés de corriger leurs troubles, la prise en charge des prothèses auditives a évolué depuis le 1^{er} janvier 2019. Cette réforme prend tout son sens avec ces prothèses puisque ce sont les équipements médicaux sur lesquels le reste à charge du patient reste le plus élevé. De fait, le coût moyen est actuellement de 1.500 euros par oreille, dont 850 euros à la charge du patient.

La mise en place du RAC 0 pour les prothèses auditives va être elle aussi progressive : en 2019, il y a eu en moyenne pour l'assuré 200 euros de frais en moins par appareil, puis ce sera 250 euros en moins en 2020. Enfin à partir de 2021, les professionnels devront proposer un devis où figure une offre permettant de bénéficier d'un remboursement intégral.

Les assurés auront le choix entre des modèles en intra-auriculaire (dans le canal auditif) ou derrière l'oreille, avec 12 canaux de réglage, une amplification sonore

SOINS DENTAIRES AUX CMS

Depuis le 1^{er} janvier 2020, le CMS a adapté ses tarifs en soins dentaires. Chaque chirurgien-dentiste propose désormais à son patient l'offre thérapeutique la mieux adaptée via trois paniers de soins, avec ou sans reste à charge. Pour le RAC 0, le CMS propose des couronnes céramiques monolithique (sauf zircone) et céramo-métalliques sur les dents visibles (incisives, canines et première prémolaire), des couronnes métalliques toute localisation ou des bridges céramo-métalliques (incisives)... Ce panier de soins sera complété par d'autres prothèses à compter du 1^{er} janvier 2021, notamment les prothèses amovibles à base résine.

Centre municipal de Santé

5, rue Amaury Duval - Tél : 01 46 12 74 09

d'au moins 30 décibels et plusieurs options de confort (acouphène, bruit du vent, connexion sans fil...). On parle néanmoins de produits de classe I, de bons produits d'entrée de gamme, pris en charge intégralement. Et de classe II, avec des « possibilités de réglages supplémentaires », qui seront plus chers. Il restera possible de choisir ces aides auditives plus onéreuses, mais le montant pris en charge par la sécurité sociale et la complémentaire ne pourra excéder 1.700 euros maximum par appareil et par période de quatre ans.



PRÉVENIR LES VERTIGES

Vous êtes sujet aux vertiges ? Ce trouble de l'équilibre n'est pas à prendre à la légère. Direction le CMS où l'ORL propose un nouvel outil, la vidéonystagmographie, pour lutter contre ces problèmes.

Tout tourne autour de vous, vous avez l'impression de perdre votre équilibre, de tanguer comme si vous étiez sur un bateau ivre ? Il s'agit probablement de vertiges, une sensation désagréable, angoissante, provoquant parfois la chute.

Si nous nous maintenons en équilibre, si nous sommes capables de rester debout et de marcher sans tomber, c'est grâce à un système complexe d'équilibration, qui fait interagir la plante des pieds, la vue et le vestibule de l'oreille interne. Dans nos pieds, nous avons des capteurs dits propriocepteurs. Ils transmettent au cerveau des informations sur nos mouvements et notre position dans l'espace. Les cellules de la vue l'informent sur ce qui nous entoure, ainsi que sur la position des différentes parties du corps. Quant au vestibule, véritable centre de l'équilibre, il est formé d'un sac central qui renferme des cellules ciliées recouvertes de cristaux, appelés otolithes. Lorsque la tête se penche,

les otolithes déforment les cils et les cellules envoient ainsi des informations sur la position de la tête. Si l'un des trois éléments - plante des pieds, vision et vestibule - fait défaut, l'équilibre n'est plus aussi assuré. Et instabilité et vertiges peuvent apparaître...

Des vertiges bénins

Quand on a la tête qui tourne, on ne pense pas obligatoirement à consulter un ORL. Pourtant, de nombreux vertiges sont liés à un problème d'oreille interne... « *La pathologie la plus classique, c'est le vertige positionnel paroxystique bénin (VPPB), assure le docteur Jacques Reynaud, ORL au Centre municipal de Santé. Il est lié à la position, il ne dure pas longtemps et il est superficiel. Il est causé par une accumulation de minuscules cristaux au fond des canaux semi-circulaires de l'oreille interne. Lors de certains mouvements de la tête, ces concrétions se bloquent d'un seul côté, envoyant des informations positionnelles*





inexactes au cerveau. Et le vertige apparaît. » Parfois les vertiges se répètent et sont accompagnés d'une perte momentanée de l'audition et de sifflements. Ces symptômes sont très évocateurs de la maladie de Ménière, liée à un problème de pression dans l'oreille interne. 6% des vertiges sont causés par cette maladie. Si le vertige est tellement intense qu'il vous oblige à rester coucher plusieurs jours, cela peut être une névrite vestibulaire, à savoir une atteinte de l'oreille interne provoquant l'inflammation d'une branche du nerf auditif. Peu fréquente, cette affection bénigne, qui peut être provoquée par un virus, touche plutôt les jeunes adultes.

Direction l'ORL

Tout vertige, même d'une petite intensité ou de courte durée, justifie une consultation médicale. Au préalable, l'ORL se lance dans une batterie de questions indispensables, mais certains spécialistes disposent désormais d'outils performants, en particulier la vidéonystagmographie, qui permettent de repérer la zone qui ne fournit plus les informations nécessaires. Proposé depuis septembre dernier au CMS, cet appareil est constitué de lunettes spéciales qui ressemblent à des lunettes de réalité virtuelle. *« Ces lunettes neutralisent la vue et se concentrent sur l'oreille interne. A l'intérieur, une micro-caméra permet d'ob-*

server les mouvements anormaux des yeux. Quand vous avez une anomalie au niveau de l'oreille interne droite, vous avez un mouvement très lent de l'œil droit, le cerveau s'aperçoit qu'il s'est trompé et vous avez une secousse de rattrapage dans le sens inverse. » La vidéonystagmographie permet de bien mettre en évidence cette secousse inverse. *« La vidéonystagmographie vous permet également de déclencher le vertige et de déterminer quel est le canal responsable. Puis, une manœuvre libératoire permet de remettre le caillou cristal à l'endroit initial. Si vous avez une tumeur sur le nerf optique, la vidéonystagmographie vous permettra de déterminer le côté qui pose problème. On fera ensuite une IRM pour mettre en évidence la tumeur éventuelle. »*

En cas de doute, une petite visite s'impose...

CONSULTATIONS AU CMS

Le docteur Jacques Reynaud consulte au Centre municipal de Santé (CMS) les mardis de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Et les mercredis de 8h30 à 12h30.

5, rue Amaury Duval
Tél : 01 46 12 74 09



Proposée depuis septembre dernier au CMS, la vidéonystagmographie.

LE VTT, C'EST LA SANTÉ

Le Club Sportif de Montrouge propose du VTT dans les bois et les chemins des alentours. Une activité intense mais parfaite pour le cardio.



Né dans les années 70, le vélo tout terrain (VTT) ou vélo de randonnée sportive est destiné à une utilisation sur terrain accidenté, pour dévaler à toute vitesse hors des routes goudronnées, dans les bois ou les chemins. À Montrouge, on peut pratiquer le VTT au Club Sportif de Montrouge. Valéry Soetaert, 49 ans, est le président du CS Montrouge depuis deux ans. Passionné de vélo, il monte très jeune sur un vélo de course, son père étant un habitué des critériums. « *Le CS est un club historique qui a plus d'un siècle. Au milieu des années 90, il y a eu une baisse des licenciés et le président a décidé de créer une section VTT. Le club a donc migré de la route vers les bois, car les plus jeunes avaient envie de pratiquer le VTT.* »

Un champion de... 82 ans

Le CS Montrouge est composé d'un noyau d'une quinzaine de membres actifs. Ils ont majoritairement entre 40 et 60 ans, mais avec également des adhérents de 70 ans. « *Raymond, un senior, remportait tous les*

trophées dans sa catégorie et ce, jusqu'à 82 ans. Ces dernières années, il roulait 35 kilomètres et évitait les côtes. Le VTT est bon pour le cardio, pour rester en forme. De plus, l'effet de groupe donne des ailes. Il n'y a pas d'aspiration comme sur la route, mais faire parti d'un club provoque de l'émulation. On se lève plus facilement le dimanche pour monter en selle. »

Le CS Montrouge organise une sortie par semaine, avec un rendez-vous le dimanche à huit heures sur la place des Etats-Unis. « *Nous roulons entre trois et quatre heures et cela se termine le plus souvent à une terrasse. Aux beaux jours, nous effectuons deux sorties hebdomadaires. Pour les randonnées, nous partons plus tôt et nous y allons en voiture. Nous roulons dans les coulées vertes, sur le plateau de Saclay, les bois de Meudon, Versailles, Saint Cyr...* »

Mais attention, les sorties font entre 30 et 50 kilomètres. Il faut donc une bonne pratique du VTT.

📍 Je me renseigne

Le CS Montrouge a un site (<http://cs-montrouge.ffct.org/>), mais les dirigeants sont plus actifs sur Facebook (CS Montrouge) avec des infos mises à jour régulièrement, mais aussi photos et vidéos. La cotisation est de 70 euros par an, licence et assurance comprises.

On contacte le CS Montrouge via Messenger.

Siège social : 13, rue Genzano di Roma, Chatillon

CONFÉRENCE

25 / 01 À 15H LES ARRANGEURS DE LA CHANSON FRANÇAISE

Rencontre avec l'écrivain Serge Elhaïk, auteur d'un livre sur les arrangeurs, ces musiciens de l'ombre aussi discrets qu'essentiels à la création des chansons qui ont marqué les mémoires. Notamment Paul Mauriat qui a signé les superbes arrangements de *La Bohème* d'Aznavour ou à Jean-Michel Defaye ceux de *C'est extra* de Léo Ferré.

La Médiathèque



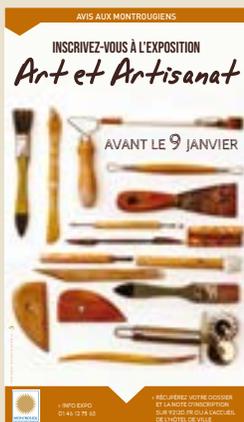
EXPOSITION

DU 07 AU 13 / 02

ART ET ARTISANAT

Avec l'exposition Art et Artisanat, Montrouge ouvre grand les portes du Beffroi aux nombreux artistes montrougiens. Pendant une semaine, environ 300 talents de tout âge investissent la salle Nicole Ginoux. Avec pour cette édition 2020 le thème Chemins.

Le Beffroi, salle Nicole Ginoux
Entrée libre de 12h à 19h



ÉVÈNEMENT

DU 26 / 02 AU 15 / 03

MINIARTEXTIL

Miniartextil est une exposition internationale d'art contemporain textile. Les artistes sont sélectionnés dans le monde entier et Miniartextil présente quelque 54 œuvres mini-textiles de 20 x 20 x 20 cm, mais également des installations monumentales.

Pour cette 29^e édition, les candidats devront proposer leur interprétation du thème «POP UP». Un thème insolite, déconcertant et non moins passionnant, qui inspirera de merveilleuses œuvres textiles.

Le Beffroi, salle Nicole Ginoux
Entrée libre de 12h à 19h

THÉÂTRE

26 / 02 À 20H30

ADIEU MONSIEUR HAFFMAN

Paris, mai 1942. Le port de l'étoile jaune pour les Juifs est décrété. Au bord de la faillite, Joseph Haffmann, bijoutier juif, propose à son employé Pierre Vigneau de prendre la direction de sa boutique. Sachant que Pierre doit également prendre le risque d'héberger clandestinement son « ancien » patron, il finit par accepter le marché de Joseph.

Le Beffroi, salle Moebius



ÉVÈNEMENT

28 / 02 À 20H30

ARTURO BRACHETTI

Ce nouveau spectacle surréaliste et acrobatique mêle magie, illusions, jeux de lumières et lasers. Avec son talent inimitable, l'Italien Arturo Brachetti donne vie à plus de 50 personnages sur scène. Entre Magritte et musique pop, en passant par la fable et *Matrix*, Arturo Brachetti dynamite 90 minutes d'un grand spectacle, à déguster en famille.

Le Beffroi, salle Moebius



ÉVÈNEMENT

13 ET 14 / 03 À 15H

PRINTEMPS DES POÈTES

Destiné à rendre manifeste l'extrême vitalité de la poésie en France, le Printemps des Poètes est une manifestation d'ampleur nationale. Montrouge s'y associe à travers deux lectures-spectacles.

Vendredi 13 mars à 19h : lecture-spectacle : *Les Femmes et la poésie*. Le lendemain, lecture par Micheline Uzan.

La Médiathèque



CONFÉRENCES

13, 20 ET 27 / 03 À 15H

L'ÉGYPTE

Dans son cycle de trois conférences sur l'Ancienne Égypte, Christophe Massay, diplômé en Égyptologie de l'École du Louvre, se penchera plus particulièrement sur les pratiques et les croyances funéraires des anciens Égyptiens, la fin de l'âge d'or des pyramides, et enfin ce que l'archéologie et l'anthropologie nous apprennent de la société égyptienne.

La Médiathèque



SPECTACLE

15 / 03 À 16H

PASCAL AMOYEL LOOKING FOR BEETHOVEN

Pascal Amoyel est un virtuose qui aime raconter des histoires. Au piano seul, interprétant Liszt, Chopin, ou sur les planches, mêlant musique et paroles. Dans son nouveau spectacle, il déclare sa flamme pour Beethoven, dont il a eu la révélation quand il avait une vingtaine d'années. « *Beethoven a été privé de joie toute sa vie et sa seule ambition a été de créer de la joie pour la donner au monde. N'est-ce pas extraordinaire ?* »

Le Beffroi, salle Moebius



ÊTES-VOUS UN HABITUÉ DE VOTRE CINÉ DE QUARTIER ?

Au sein de l'espace Michel Colucci, une salle de cinéma, le Cinémontrouge, projette les meilleurs films dans d'excellentes conditions. Et vous, quelles sont vos habitudes au Cinémontrouge ?

**PATRICK
LABICHE**

65 ans

retraité



**CHRISTINE
QUARRÉ**

63 ans

auto-entrepreneure

« J'ai découvert cette salle de cinéma avec ma femme il y a quelques mois et nous sommes venus une dizaine de fois. J'aime la qualité de la projection, l'écran, l'image de très bonne définition, le son avec plusieurs pistes, le confort des fauteuils....

“
La salle est parfaite et la programmation top

Tout est parfait. Nous sommes retraités, donc nous venons aussi bien l'après-midi que le soir. Ce n'est pas trop loin de la maison et nous venons à pied. Nous devenons de plus en plus cinéphiles. Pour le film d'animation *J'ai perdu mon corps*, ma femme avait lu une critique et nous avons eu envie de le découvrir. Nous avons l'habitude de nous rendre à Paris pour voir des films, mais avec cette salle, plus besoin. La salle est parfaite et la programmation top.



Salle labellisée Art et Essai d'une capacité de 160 places, le Cinémontrouge diffuse des films récents en sortie nationale, avec deux ou trois semaines de décalage par rapport à Paris, des films d'auteur, jeune public, mais aussi des classiques. Les séances hebdomadaires ont lieu le lundi, mardi, mercredi, samedi, dimanche, (sauf de mi-juillet à début septembre), l'après-midi et en soirée, avec de belles prestations : projection numérique, en 3D, en version française et version originale sous-titrée, son Dolby Stéréo... Le cinéma organise également des projections pour les centres de loisirs, les collégiens et lycéens. Les tarifs sont de 4 euros pour les moins de 14 ans, 5, 50 euros en tarif réduit et 7 euros en plein tarif

Espace Colucci, 88, rue Racine
Programmes à télécharger sur www.espacecolucci.net
Voir le Facebook et le site de la Ville

« Avec les grèves, c'est compliqué d'aller dans Paris en ce moment, donc je suis venue voir le film d'animation *J'ai perdu mon corps*, de Jérémie Clapin, à Montrouge.

J'aime me rendre dans les salles parisiennes, mais j'aime

“
À Montrouge, j'aime bien rattraper les films que j'ai ratés à Paris

également beaucoup cette salle. De nombreux films sortent toutes les semaines, mais cela va trop vite, le bouche à oreille n'a plus le temps de fonctionner et les films ne restent plus très longtemps à l'affiche. À Montrouge, j'aime bien rattraper les films que j'ai ratés à Paris. C'est donc complémentaire. Il y a de bons fauteuils dans cette salle et je suis très sensible à la programmation art et essai. Même si j'aimerais que l'on passe plus de films anciens, des reprises.